



COMMUNE DE TANNAY

Préavis de la Municipalité au Conseil communal

Préavis No 52/25

Rapport de gestion 2024

Déléguée municipale : Denise Rudaz

Séance de la commission de gestion le 26 mai 2025
Préavis présenté en séance du Conseil communal le 16 juin 2025

Table des matières

1. CONSEIL COMMUNAL	3
1.1 COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL DÈS LE 1 ^{ER} JANVIER 2024	3
1.2 COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL DÈS LE 1 ^{ER} JANVIER 2024	3
1.3 DÉLÉGATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DÈS LE 1 ^{ER} JUILLET 2024	4
1.4 SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL EN 2024	4
1.5 PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL EN 2024	4
1.6 RÉSULTATS DES DIFFÉRENTS SCRUTINS EN 2024	5
2. MUNICIPALITÉ	6
2.1 LES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ	6
2.2 SÉANCES DE LA MUNICIPALITÉ	7
2.3 COMMISSIONS MUNICIPALES	7
3. GESTION COMMUNALE	7
3.1 DICASTÈRE DE MME DENISE RUDAZ, SYNDIQUE	7
3.1.1 Administration générale	7
3.1.2 Affaires sociales communales	8
3.1.3 Bâtiments communaux et gérance	8
3.1.4 Affaires militaires	9
3.1.5 Tourisme	9
3.1.6 Commissions et associations intercommunales	9
3.1.7 Personnel communal	10
3.2 DICASTÈRE DE MME MARIE-NOËLLE FAVARGER SCHMIDT	11
3.2.1 Eclairages et routes	11
3.2.2 Espaces verts	11
3.2.3 Police et sécurité / taxes de séjours	11
3.2.4 Naturalisations	14
3.2.5 Cimetière et Columbarium	14
3.2.6 Affaires culturelles	14
3.2.7 Commissions et associations intercommunales	14
3.3 DICASTÈRE DE M. MICHAËL SCHLEGEL	15
3.3.1 Ecoles	15
3.3.2 Sports	17
3.3.3 Développement durable	17
3.3.4 Transports	18
3.3.5 Autres associations intercommunales	18
3.3.6 Gestion des déchets	18
3.4 DICASTÈRE DE M. FABRICE BEAUX	19
3.4.1 Agriculture / Environnement	19
3.4.2 Port actuel et EIPT	19
3.4.3 Informatique	19
3.4.4 Police des constructions	19
3.4.5 Gestion des eaux météorologiques et usées	20
3.4.6 Commissions et associations intercommunales	20
3.5 DICASTÈRE DE M. CLAUS HÄSSIG	21
3.5.1 Finances	21
3.5.2 Comptabilité générale	22
3.5.3 Urbanisme – Révision du Plan d'affectation communal	22
3.5.4 EIPT - Construction du nouveau port	23
3.5.5 Commissions et associations intercommunales	23
4. DECISION	24

1. CONSEIL COMMUNAL

1.1 Composition du Conseil communal dès le 1^{er} janvier 2024

1	Ansermet	Maxime jusqu'au 23.09.2024	19	Lüthi	Marc
2	Bénard	Guillaume	20	Martinez Castro	Maria del Rosario
3	Ramseier	Pierrette	21	Mir	Arcadio
4	Cornu	Pascal	22	Monney	Caitlin
5	Donohue	Chantal jusqu'au 02.12.2024	23	Monney	Jill
6.	Druon	Florence	24	Monney	Jonathan
7	Egger	Elfriede	25	Nassisi	Fabrizio
8	Fadaei	Hossein	26	Pilsworth	Daniel
9	Ferguson	Jane	27	Polydor	Marc
10	Franchi	Lisa jusqu'au 02.12.2024	28	Ramseyer	Marc
11	Franke	Ines	29	Reynisdottir	Kristin
12	Gschwend	David	30	Diettes	Mateo depuis le 23.09.2024
13	Guex	Marie-Danielle	31	Stettler	François
14	Heinzelmann	Natascha	32	Tadion	Julia
15	Holowaty Fritsch	Silvie	33	Valfells	Karl
16	Hüsler Brügger	Nicole	34	Varlamova	Tatiana
17	Husmann	Marc	35	Weil	Arnaud
18	Keller	Jean-Marc	36	Wermuth Keyaerts	Nicole

Bureau du Conseil communal

Bénard Guillaume, Président
Husmann Marc, Vice-président
Franke Ines, Vice-présidente
Holowaty Fritsch Silvie, Scrutatrice
Reynisdottir Kristin, Scrutatrice
Varlamova Tatiana, Scrutatrice suppléante
Tadion Julia, Scrutatrice suppléante

Secrétaire

Nuoffer Anne-Sophie

Huissier

Randin Marc

1.2 Commissions du Conseil communal dès le 1^{er} janvier 2024

Commission de Gestion (5 membres)

Gschwend David, Président, Rapporteur
Monney Jill
Cornu Pascal
Martinez Castro Maria Del Rosario
Polydor Marc depuis le 02.12.2024
Donohue Chantal jusqu'au 02.12.2024
Ansermet Maxime jusqu'au 23.09.2024

Commission des Finances (5 membres)

Wermuth Keyaerts Nicole, Présidente
Mir Arcadio, Rapporteur
Stettler François, Rapporteur
Weil Arnaud
Keller Jean-Marc

Commission d'Urbanisme (7 membres)

Keller Jean-Marc, Président, Rapporteur
Reynisdottir Kristin
Monney Caitlin
Ferguson Jane
Pilsworth Daniel
Valfells Karl
Lüthi Marc

Commission Culturelle (3 membres)

Valfells Karl, Président, Rapporteur
Diettes Mateo depuis le 02.12.2024
Pilsworth Daniel
Donohue Chantal jusqu'au 23.09.2024

Commission pour le Développement durable (3 membres)

Monney Jonathan
Ferguson Jane
Reynisdottir Kristin

Commission ad hoc règlement du port (3 membres)

Keller Jean-Marc, Président
Polydor Marc
Reynisdottir Kristin

Commission ad hoc Règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires (3 membres)

Hüsler Brügger Nicole
Martinez Castro Maria del Rosario
Weil Arnaud

Commission de Recours (3 membres)

Hüsler Brügger Nicole, Présidente, Rapporteure
Holowaty Fritsch Silvie
Polydor Marc

Commission ad hoc fusion (5 membres)

Caitlin Monney
Lüthi Marc
Geschwend David
Keller Jean-Marc
Weil Arnaud

Commission ad hoc règlements

Gschwend David
Hüsler Brügger Nicole
Polydor Marc

1.3 Délégations du Conseil communal dès le 1^{er} janvier 2024

Délégués aux SITSE

Ansermet Maxime jusqu'au 28.06.2024
Ferguson Jane
Lüthi Marc
Ramseyer Marc
Reynisdottir Kristin (suppléante)
Varlamova Tatiana (suppléante)

Délégués à l'APEJ

Ramseier Pierrette
Guex Marie Danièle
Tadion Julia
Diettes Mateo
Donohue Chantal jusqu'au 02.12.2024
Wermuth Keyaerts Nicole (suppléante)
Varlamova Tatiana (suppléante)

Délégués Région de Nyon

Nassisi Fabrizio
Weil Arnaud (suppléant)

Délégués à l'ORPC

Husmann Marc
Ramseier Pierrette (suppléante)

1.4 Séances du Conseil communal en 2024

Durant l'année 2024, le Conseil communal s'est réuni en séances ordinaires, les 18 mars, 6 mai, 17 juin, 23 septembre et 2 décembre.

1.5 Préavis de la Municipalité au Conseil communal en 2024

N°	Objet	Décision
	Préavis n° 34 relatif à la création d'une nouvelle terrasse au sud de la buvette, l'amélioration de la terrasse nord et le renouvellement de l'accès à la buvette au prix de 450'000.00 CHF	Accepté à la majorité le 18 mars 2024
	Préavis n° 35 relatif à la rénovation de la toiture, la pose de panneaux solaires, l'isolation des façades et le remplacement des fenêtres de l'immeuble Floréal au prix de 633'700.00 CHF	Accepté à l'unanimité le 18 mars 2024
	Préavis n° 36 relatif à la révision du Plan d'affectation communal (PACOM)	Accepté à la majorité le 6 mai 2024
	Préavis n° 37 relatif au rapport de gestion 2023	Accepté à l'unanimité le 17 juin 2024
	Préavis n° 38 relatif à l'initiative « Pro étude »	Refusé à la majorité le 17 juin 2024

Préavis n° 39 relatif à la révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires	Accepté à la majorité le 17 juin 2024
Préavis n° 40 relatif aux comptes communaux 2023	Accepté à l'unanimité le 17 juin 2024
Préavis n° 41 relatif aux comptes 2023 de l'Entente intercommunale du port du Torry	Accepté à l'unanimité le 17 juin 2024
Préavis n° 42 relatif à l'installation d'un nouvel éclairage public pour un montant de CHF 270'000.00	Retiré
Préavis n° 43 relatif à l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA)	Accepté à la majorité le 23 septembre 2024
Préavis n° 44 relatif à l'adoption de la taxe annuelle d'épuration pour 2025	Accepté à l'unanimité le 23 septembre 2024
Préavis n° 45 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2025	Accepté à la majorité le 23 septembre 2024
Préavis n° 46 relatif au budget 2025	Accepté à l'unanimité le 2 décembre 2024
Préavis n° 47 relatif au budget 2025 de l'EIPT	Accepté à l'unanimité le 2 décembre 2024

1.6 Résultats des différents scrutins en 2024

Votation fédérale du 3 mars 2024 :		Inscrits : 889
1. Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13 ^{ème} rente AVS)	bulletins rentrés	548
	Oui : 301	Non : 240
2. Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)	bulletins rentrés	510
	Oui : 90	Non : 419
Votation cantonale du 9 juin 2024 :		Inscrits : 901
1. Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes)	bulletins rentrés	513
	Oui : 204	Non : 302
2. Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts)	bulletins rentrés	512
	Oui : 96	Non : 406
3. Pour la liberté et l'intégrité physique	bulletins rentrés	512
	Oui : 89	Non : 409
4. Modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité	bulletins rentrés	513
	Oui : 384	Non : 121
Votation fédérales du 22 septembre 2024 :		Inscrits : 906
1. Initiative biodiversité	bulletins rentrés	530
	Oui : 183	Non : 342
2. Réforme de la prévoyance professionnelle	bulletins rentrés	538
	Oui : 249	Non : 279
Votation communale du 22 septembre 2024		Inscrits : 1065
1. Initiative « Pro étude »	bulletins rentrés	578
	Oui : 161	Non : 413

Votation fédérales du 24 novembre 2024 :		Inscrits : 912
1. Aménagement des routes nationales	bulletins rentrés	554
	Oui : 299	Non : 250
2. Droit du bail : sous-location	bulletins rentrés	554
	Oui : 348	Non : 191
3. Droit du bail : résiliation pour besoin propre	bulletins rentrés	554
	Oui : 354	Non : 188
4. Financement des prestations de santé	bulletins rentrés	554
	Oui : 302	Non : 239

2. MUNICIPALITE

2.1 *Les membres de la Municipalité dès le 1^{er} janvier 2024*

Répartition des dicastères

Municipal	Dicastères	Associations intercommunales
Denise Rudaz Syndique	Administration générale / relations extérieures Affaires sociales communales Assurances Bâtiments communaux et gérance Tourisme Affaires militaires Personnel communal	Membre : Ass. Syndics de Terre Sainte Membre : Ass. Syndics du district Représentante des actions : ARSCO SA Membre : Conseil d'administration Télé Dôle SA Déléguée : AdCV Déléguée : Nyon Région Tourisme Déléguée : Région de Nyon Membre : Conseil d'administration Télé Dôle SA
Marie-Noëlle Favarger Schmidt Municipale Vice-Syndique	Routes / éclairages publics / parking Espaces verts Police et sécurité Naturalisations Cimetière et Columbarium Communication Affaires culturelles	Déléguée : Conseil intercommunal APEJ Déléguée : Régie des églises Membre : Commission Police et Sécurité de TS Déléguée : Commission culturelle de TS
Michaël Schlegel Municipal	Ecoles Sports et Jeunesse Développement durable Transports Déchèterie	Délégué : Clinique dentaire Délégué : Conseil intercommunal ARAS Membre : Comité de direction APEJ Délégué : SADEC SA Membre : Conseil d'administration ARSCO SA Membre : Commission des sports de Terre Sainte
Claus Hässig	Finances EIPT Protection civile Urbanisme	Délégué : Conseil intercommunal SITSE Délégué : ORPC (Protection civile) Délégué : STEP Mies - Tannay Délégué : CIAT Terre Sainte

Fabrice Beaux Municipal	Agriculture Port actuel et EIPT Informatique Police des constructions	Délégué : Comité de direction SITSE Délégué : Pompier SDISTS
----------------------------	--	---

2.2 Séances de la Municipalité

Durant l'année 2024, la Municipalité s'est réunie 45 fois en séance ordinaire, d'une durée moyenne de 2h00.

2.3 Commissions municipales

Commission des Naturalisations

Druon Florence
Egger Elfriede
Tadion Julia
Marie-Noëlle Favarger Schmidt, Municipale

Commission de Salubrité (commission obligatoire)

Rossolino Teodoro, Technicien Communal
Beaux Fabrice, Municipal
Dr. Bressoud Raymond

3. GESTION COMMUNALE

3.1 Dicastère de Mme Denise Rudaz, Syndique

3.1.1 Administration générale

Pour ce qui a trait aux tâches spécifiquement administratives, la Syndique, en collaboration avec les Municipaux ainsi qu'avec la Secrétaire municipale, gère les domaines suivants :

- Gestion du courrier entrant et sortant de la Municipalité
- Contrôle des procès-verbaux des diverses séances
- Gestion des ressources humaines
- Contrôle de la tenue du registre civique
- Supervision de la comptabilité, contrôle de la trésorerie
- Gestion des assurances
- Gestion des bâtiments communaux en collaboration avec la régie
- Mise en œuvre et suivi des travaux des bâtiments communaux
- Suivi de l'organisation de manifestations communales
- Contrôle du site internet

Par ailleurs, la Syndique préside les séances de Municipalité. Elle surveille et contrôle toutes les branches de l'administration. Elle est également en charge des relations extérieures, du tourisme et des affaires militaires.

Visite annuelle de la Préfecture

Pour l'année 2024, Monsieur Olivier Fargeon a procédé à sa visite annuelle à Tannay, le 4 novembre au cours de laquelle il a effectué les contrôles habituels des registres et des actes usuellement soumis à son visa. Il a rencontré, à cette occasion, l'ensemble de la Municipalité ainsi que la Secrétaire municipale adjointe et la Boursière de même que le Président du Conseil communal et la Secrétaire.

Monsieur le préfet a insisté sur l'engagement que représente une signature et l'importance requise lors de la relecture, entre autres, des procès-verbaux.

Relations extérieures

La Syndique représente la commune au sein de l'Assemblée des Syndics de Terre Sainte, de l'Assemblée des Syndics du district, de la Région de Nyon et de diverses associations intercommunales. Elle représente également la région de Terre Sainte au conseil d'administration de Télé Dôle.

3.1.2 Affaires sociales communales

Loisirs des aînés

En 2024, la sortie des aînés, à laquelle 98 personnes ont participé, a eu lieu le 18 septembre avec une visite des salines de Bex et un repas dans une maison vigneronne à l'Abbaye de Salaz. Il y a eu aussi le repas de Noël des aînés jeudi 12 décembre avec, cette année, la venue d'un magicien qui a enchanté petits et grands car le spectacle était aussi destiné aux enfants.

Fête du Village

Comme d'habitude, la Fête du Village organisée par l'Amicale de Tannay a réuni un public conquis. Cela devient un rendez-vous incontournable pour le plus plaisir des habitants de la région.

3.1.3 Bâtiments communaux et gérance

Château :

L'appartement sous les combles a changé de locataire. Il n'y a eu que très peu de travaux, les locataires précédents ayant eu à cœur d'entretenir avec soin cet appartement.

Afin d'améliorer la gestion du chauffage tout en faisant des économies, les vannes des radiateurs du château et de son annexe ont été changées.

Centre village :

Un gros dégât d'eau a eu lieu entre la salle communale et l'auberge qui a nécessité de chemiser certaines canalisations. L'assurance a pris en charge les frais sachant que nous avons une franchise de CHF 5'000.- vu le nombre de réparations qui ont dû être entreprises dans cet immeuble.

Floréal :

Dès fin août des travaux d'envergure ont débuté, à savoir la refonte totale de la toiture avec la pose de nouvelles tuiles, l'isolation du bâtiment B, le changement des fenêtres non conforme et la pose de panneaux photovoltaïques. L'ensemble de ces améliorations se terminera début 2025. Deux appartements en location ont nécessité quelques frais de peinture et le changement de lambris.

Salle communale :

Comme chaque année, elle a été gratuitement mise à disposition du Conservatoire de Musique de Terre Sainte ainsi qu'à diverses associations telles que l'Amicale de Tannay, les Variations Musicales de Tannay et la nouvelle association TannEco (Tannay Ecologie).

UAPE:

Quelques ajustements ont été réalisés afin d'améliorer l'éclairage extérieur devant la porte d'entrée ainsi que celui de l'espace où les enfants font leurs devoirs.

Ecole :

Nettoyage des canalisations bouchées par des morceaux de planches à roulettes entre autres détritus. Pour compléter le jardin potager, des muriers ont été plantés afin de donner une nouvelle dynamique à cet espace créé sur le toit de l'UAPE.

Buvette :

Remplacement du frigo du bar qui avait été, en son temps, récupéré de l'ancienne buvette.

Les travaux de la zone lacustre n'ont pas empêché la buvette de fonctionner à satisfaction. L'aménagement d'une nouvelle terrasse au sud a été apprécié des clients permettant ainsi d'avoir un dégagement sur la rade. De plus, le cheminement depuis le giratoire jusqu'à la buvette a été entièrement redessiné avec comme objectifs de rendre cet espace plus vert avec la plantation d'arbres et de buissons tout en supprimant le parking voitures sauf pour les handicapés et les livraisons.

Auberge :

Rien à signaler

Institut de beauté :

Institut de beauté :

Rien à signaler.

Boulangerie/épicerie :

Réparation du boiler.

Bâtiments divers :

Rien à signaler.

3.1.4 Affaires militaires

Rien à signaler.

3.1.5 Tourisme

Un nouveau règlement est entré en vigueur en janvier 2024.

3.1.6 Commissions et associations intercommunales

Syndics de Terre Sainte

Les Syndics de Terre Sainte se sont réunis en assemblée chaque deux mois environ. Après le rejet de l'étude de fusions, les sujets de discussion se sont focalisés sur :

- Les relations avec l'APEJ et les loyers des écoles/UAPE versés aux communes
- Les travaux de la piscine/patinoire ainsi que son exploitation
- La 3^{ème} voie autoroutière et la sorite Coppet/Divonne
- Les relations avec Divonne entre autres sur la mobilité douce et la création d'un nouveau quartier près de l'ancienne gare
- Les transports
- La décharges des Tattes de Bogis sur les communes de Chavanne- de-Bogis et de Commugny.

Syndics du district

Sous l'égide de la Préfecture, les Syndics du district de Nyon se sont réunis deux fois pour aborder des sujets sociétaux, entre autre, la présentation d'experts du canton sur les cas de crise qui peuvent survenir dans une commune.

Représentante des actions ARSCO SA

La Syndique représente la commune en tant qu'actionnaire d'ARSCO SA (84 actions) alors que le Municipal M: Michael Schlegel est administrateur de la SA en tant que membre du Codir de l'APEJ.

La construction de la piscine-patinoire va se terminer vraisemblablement courant 2025.

Déléguée de l'AdCV (Association des Communes Vaudoises)

Les rencontres de l'AdCV permettent aux communes du canton de discuter des nouveaux règlements après que ceux-ci ont été analysés par l'AdCV dans le but d'influer le cours des choses et informer en priorité les communes sur les nouvelles propositions du canton afin qu'elles puissent se préparer à y répondre.

Déléguée au Conseil intercommunal de la région de Nyon

La Région de Nyon avec 47 communes affiliées s'occupe de tout ce qui a trait aux structures utiles à l'ensemble des communes de la région, soit les transports, la mobilité douce, les routes, le tourisme, l'aide à la culture et au sport ainsi qu'aux investissements solidaires tels que la réfection de la RC1 (route de Suisse) ou la construction du centre multisports de Colovray dans le cadre du DSREN.

Administratrice de Télé Dôle SA

Télé Dôle a fait l'objet, ces derniers temps, de nombreuses manchettes précisant la situation délicate dans laquelle se trouve cette SA proche d'un dépôt de bilan. Une solution a été trouvée par le biais d'un préavis stipulant l'accord des communes pour aider Télé Dôle alors que le canton faisait aussi un important effort en effaçant une partie de la dette. Cet accord a été remis en question suite à un référendum qui a été retiré en janvier 2025 faute de pouvoir réunir le nombre de signatures requises. Nous espérons que 2025 verra le dénouement de ce problème.

3.1.7 Personnel communal

Le personnel communal suivant a œuvré au sein de notre commune pendant l'année 2024 :

Administration communale

Secrétaire municipale	
Ariane Katzarkoff Taux d'activité : 100 % puis 80%. N'est plus active à la commune depuis fin décembre	Coordination du bureau, procès-verbaux des séances de Municipalité, correspondance générale, abattages d'arbres, règlements divers, registre cantonal des bâtiments, soutien du secrétariat du Conseil communal.
Secrétaire municipale adjointe	
Laurence Jeannin Taux d'activité : 100 %	Gestion des bâtiments communaux avec la régie, location de la salle communale, gestion des manifestations culturelles et sociales, registre civique (rôle des électeurs) et votations, registre des chiens, sentences municipales, économat, soutien à la police des constructions, clés.
Boursière communale	
Solange Muraca Taux d'activité : 80 %	Comptabilité générale, salaires, ressources humaines, assurances du personnel, gestion des comptes, liquidités, trésorerie, cycle comptable annuel, taxes de séjours nuitées.
Boursière adjointe	
Tamara Blanchoud Taux d'activité : 80 % Est partie à fin décembre	Gestion du port et des taxes, informations et tout-ménages, taxes forfaitaires sur les déchets et séjours nuitées, encaissements débiteurs, enregistrement factures fournisseurs, gestion de la caisses, cartes CFF, site internet, et gestion des contentieux (factures).
Office de la population	
Anne-Isabelle Ramseyer Contrôle des habitants Bureau des étrangers Taux d'activité : 60 %	Contrôle des habitants, bureau des étrangers, frontaliers, naturalisations, registre du commerce et entreprises, contrôle des signatures initiatives et référendums, cimetière et décès, taxes résidences secondaires, gestion administrative des ressources humaines.

Activités « techniques »

Agents d'exploitation	
Yves Deferne Taux d'activité : 100 %	Routes, port et conciergerie des bâtiments de l'école et de l'UAPE, aide à l'entretien du cimetière.
Marc Randin Taux d'activité : 100 %	Espaces verts, rapports relatifs aux demandes d'abattages d'arbres et conciergerie des bâtiments du château et de Floréal.
Brwa Zrary Taux d'activité : 100 %	Routes, entretien places de jeux, entretien des machines et conciergerie du bâtiment du centre du village, entretien du cimetière, aide à l'entretien de Floréal.

Service de nettoyage

Laurent Bitter Taux d'activité : 70%	Nettoyage du bâtiment du Centre du village, du château, de l'école et de l'UAPE, en été nettoyage pavillon du port.
--	---

Mandataires indépendants

Pro Archives Conseils Vincent Guillot	Gestion périodique des archives communales.
--	---

L'année 2024 a été une année difficile sur le plan de l'administration communale. En effet, maladie et accident ont affecté le bon déroulement du travail. Néanmoins, grâce au soutien sans faille de tous les collaborateurs, nous avons pu, malgré tout, accomplir les tâches inhérentes à la bonne marche de la commune.

3.2 Dicastère de Mme Marie-Noëlle Favarger Schmidt

3.2.1 Eclairages et routes

Centre du village, château et parc

L'extinction des candélabres du centre du village, de 23h00 à 05h00 relève maintenant d'une régulation bien ancrée dans les moeurs des Tannayrolis.

Il en est de même pour l'éclairage du château ainsi que celui des chemins piétonniers du parc qui sont totalement éteints de mi-novembre à avril.

Si un nouveau système d'éclairage public peut être installé dans les prochains mois, nous aurons alors la possibilité de faire une régulation beaucoup plus fine et mieux adaptée tant aux besoins de la population, qu'à ceux de sécurité et répondant aussi aux critères de développement durable, notamment la biodiversité et le souci de protection de la faune.

3.2.2 Espaces verts

Nos beaux espaces verts, nos arbres séculaires et nos massifs fleuris sont entretenus tout au long de l'année avec soin par nos employés communaux.

La violence de certains orages, s'abattant parfois sur notre région, nous conforte dans la nécessité de procéder de manière constante à l'entretien de notre patrimoine vert.

L'aménagement de la parcelle 139 a embellie avec élégance notre patrimoine paysager. Le parc du château et la parcelle ne font maintenant plus qu'un. Des chemins piétonniers permettent aux promeneurs et aux usagers réguliers de passer aisément d'un espace à l'autre grâce aux ouvertures aménagées, en profitant du paysage et du dégagement nouvellement créé. Un accès depuis le chemin des Traites permet une circulation fluide des promeneurs. Tout un chacun profite ainsi du nouvel espace aménagé, peut admirer à la belle saison le parterre de roses anciennes et peut rejoindre la gare ou en revenir dans une promenade bucolique.

3.2.3 Police et sécurité / taxes de séjours

Tannay et d'autres communes de Terre Sainte collaborent étroitement avec la gendarmerie et les agences de sécurité privées afin d'arriver à un niveau de sécurité qui corresponde aux exigences et aux besoins de nos habitants.

Les vols et délits commis sur la commune de Tannay sont en légère augmentation depuis 2023, malgré un déploiement soutenu de la vigilance des forces conjointes de sécurité mises en place en Terre Sainte.

On compte 166 événements en 2024 comparés aux 141 comptabilisés en 2023.

Il est donc nécessaire de maintenir la vigilance grâce aux services de sécurité mis en place et grâce aussi à la solidarité individuelle du voisinage permettant de débusquer rapidement l'un ou l'autre événement suspect et d'alerter rapidement nos autorités de sécurité.

Statistiques de criminalité :

Voici le détail des 166 évènements qui ont eu lieu sur notre commune en 2024 :

1 ACCIDENT DE SPORT / DE LOISIRS
1 ACCIDENT DE TRAVAIL
1 ALARME EFFRACTION
11 ANIMAUX
1 AVIATION CIVILE / MILITAIRE
3 CAMBRIOLEURS à L'ŒUVRE
2 CHUTES A DOMICILE
2 CIRC-ACCIDENTS DE CIRCUL. AVEC BLESSES
2 CIRC-ACCIDENTS DE CIRCUL. AVEC FUITE
2 CIRC-ACCIDENTS DE CIRCUL. DEGATS MATERIELS
1 CIRC-ANNONCE DE PERTE DE PLAQUE
5 CIRC-INFRACTIONS LCR
2 CIRCULATIONS ROUTIERES
1 CIRC-VEHICULE GENANT
1 CONFLIT DE VOISINAGE
2 CONTRÔLES D'IDENTITE
2 CYBERCRIMINALITES
2 DEMANDES D'AMBULANCE
1 DEMANDE D'ASSISTANCE (A REQUALIFIEUR)
1 DOCUMENT PERDU - VOLE
3 DOMMAGES A LA PROPRIETE
2 ESCROQUERIES
3 FAUSSES ALERTES
1 INCENDIE
3 INDESIRABLES
3 INDIVIDUS PERTURBES
1 INDIVIDU RECHERCHE
30 INDIVIDUS SUSPECTS
1 INONDATION
2 INQUIETUTES POUR UNE PERSONNE
1 JOURNAL DE POSTE
4 LITIGES
1 MANIFESTATION
1 MINEUR
1 MŒURS – COMPORTEMENT SUSPECT
1 MORT NATURELLE
1 MORT SUSPECT
1 NAVIGATEUR EN DIFFICULTE
1 OBJET PERDU / TROUVE
1 POLLUTION
3 TENTATIVES
1 TRANSPORT SPECIAL
11 TROUBLES DE LA TRANQUILITE / NUISANCE
11 VEHICULES SUSPECTS
2 VIOLATIONS DE DOMICILE
4 VOLs
2 VOLs ET DETOUNEMENTS D'USAGE
16 VOLs PAR EFFRACTION
1 VOL PAR INTRODUCTION CLANDESTINE
2 VOLs SANS EFFRACTION SUR / DANS VEHICULE
2 VOLs VEHICULES
1 VOL VEHICULE PLAQUE
4 Z-NE PLUS UTILISER (VOL SUR /DANS UN VEHICULE)

Contrôle des habitants :

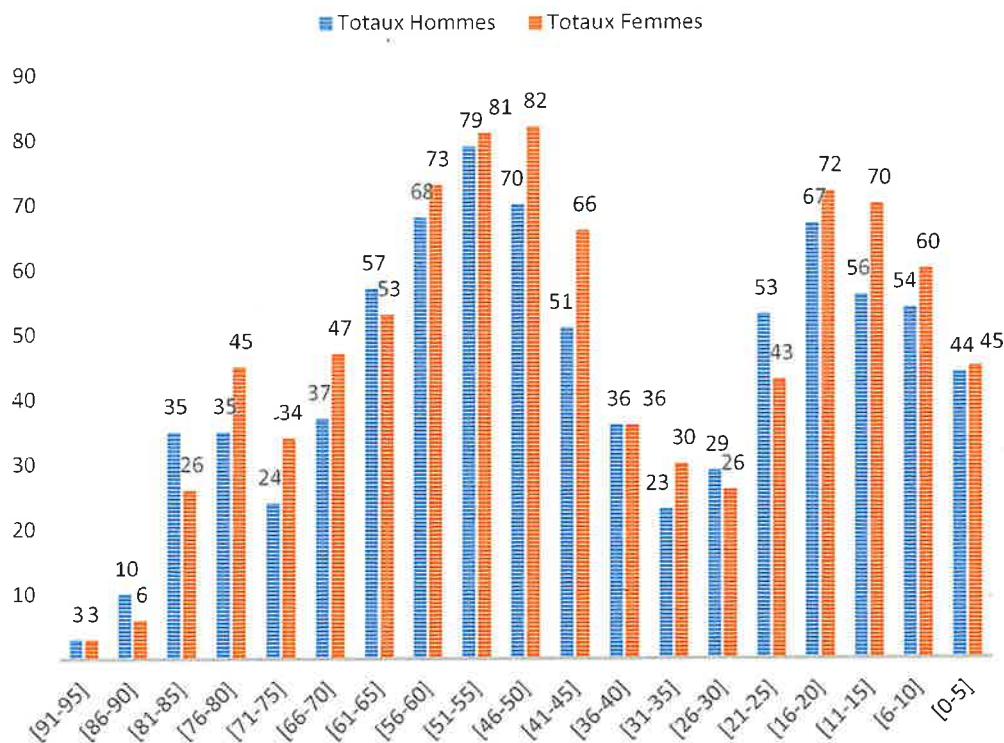
En 2024, notre service du contrôle des habitants a délivré :

- **30** cartes d'identité
- **191** permis de séjour et d'établissement pour les ressortissants étrangers
- **944** avis de mutation, transmis aux communes et offices concernés.

Quelques statistiques :

	Suisses	Étrangers	Total
Population au 31.12.2023	1118	593	1711
Arrivées 2024	111	41	139
Départs 2024	37	127	123
Naissances 2024	6	4	10
Décès 2024	2	5	7
Population au 31.12.2024	1139	591	1730

Statistiques des âges



3.2.4 Naturalisations

Décider d'une naturalisation est de la compétence de la Municipalité. Une Commission, composée de trois membres du Conseil communal et présidée par Mme Marie-Noëlle Favarger Schmidt, reçoit les candidats et formule ensuite ses conclusions et avis à l'intention de la Municipalité qui statue.

Cette Commission conjointe de Naturalisation s'est réunie à 5 reprises en 2024 pour des entretiens de demandes de naturalisation ordinaire avec 15 candidats.

13 dossiers ont été transmis à la Municipalité qui a donné un préavis favorable puis les a envoyés au canton qui statue et retourne ensuite les dossiers à la commune. Ces dossiers sont finalement soumis à la Municipalité pour octroi de la bourgeoisie.

7 demandes de naturalisation dite « facilitée » ont été présentées en séance de Municipalité sans que le candidat ait besoin de passer devant la Commission en raison de son jeune âge. La Municipalité a donné un préavis favorable à ce dossier.

Des dossiers acceptés ultérieurement par notre Municipalité ont aussi abouti cette année.

Cela correspond, au final, pour l'année 2024 à 20 demandes de naturalisation ordinaire.

3.2.5 Cimetière et Columbarium

Le cimetière, lieu de recueillement des familles, apporte une telle quiétude et une agréable sérénité à ces dernières. Le travail d'entretien en est effectué par M. Brwa Zrary, notre employé extérieur avec l'aide de son collègue M. Yves Deferne. Le soin qui y est apporté en est régulièrement et souvent salué par les habitants de Tannay.

3.2.6 Affaires culturelles

Les événements culturels ont repris leur rythme de croisière :

- Fête du 1er août (*en 2024 à Chavannes des bois*)
- Jazz dans le parc du château
- Festival des Variations Musicales de Tannay.

La Commission culturelle de Tannay a démarré son intéressant projet socio-culturel « Cinéroli » proposant des films thématiques. Le programme en a été annoncé au public dans le dernier trimestre 2024, les projections ont elles débuté en janvier 2025.

3.2.7 Commissions et associations intercommunales

Commission culturelle de Terre Sainte

Mme Marie-Noëlle Favarger Schmidt siège au sein de la Commission culturelle de Terre Sainte, composée des municipales et municipaux en charge de ce domaine dans huit des communes de notre agglomération. Elle en est la vice-présidente.

La Commission culturelle de Terre Sainte a pour tâche de centraliser les projets de demandes de subsides, dans le domaine culturel - tous secteurs confondus -, qui sont présentés à nos huit communes, de les étudier et de proposer les montants à allouer, dans les limites du budget du Pot commun géré par les Syndics de Terre Sainte.

En 2024, la Commission s'est réunie à 3 reprises, en mars, août et novembre 2024.

Elle a ainsi accordé son soutien financier notamment aux activités suivantes : l'Harmonie de Terre Sainte, le Théâtre de Terre Sainte, les Variations Musicales de Tannay, l'Ensemble vocal de Terre Sainte, «Musique à l'Église» à Coppet, le Conservatoire de Musique de Terre Sainte, La Camerata Contrepoin, les Rencontres de Coppet, Les Musicales de Coppet, la Fondation Engelberts, Jazz & Co le Molière Grimpant et Coppera pour tous.

Déléguée Conseil intercommunal APEJ

Mme Marie-Noëlle Favarger Schmidt a participé, en 2024, au Conseil intercommunal de l'APEJ qui réunit les représentants des législatifs et exécutifs des neuf communes de Terre Sainte. En 2024, ce Conseil s'est réuni à 2 reprises. Il y a été question de l'avancement du projet de la piscine-patinoire dont la construction se finalise actuellement à Coppet, de l'avancement du projet de la nouvelle double salle de gymnastique, du besoin accru de crèches malgré l'ensemble déjà géré par l'APEJ et complété de l'intégration d'Easy Kids.

Déléguée Régie des églises

Mme Marie-Noëlle Favarger Schmidt a participé à la première des deux séances de la Régie des Églises les 19.03.2024 et 17.09.2024, séances consacrées à la validation des comptes 2024 pour la première et à celle du budget 2025 pour la seconde.

Mme Marie-Noëlle Favarger Schmidt est aussi membre de la commission de gestion de la Régie des Églises qui s'est réunie le 27.02.2024 pour procéder au contrôle de sa comptabilité. Les comptes sont tenus de manière exemplaire par la boursière de Founex.

Les finances de la Régie des Églises maintiennent leur bonne santé et permettent de faire face en toute sérénité aux dépenses relatives à l'ensemble des paroisses de Terre Sainte.

Membre de la Commission de Police et Sécurité de Terre Sainte

Mme Marie-Noëlle Favarger Schmidt a participé à toutes les séances de la Commission de Police et Sécurité de Terre Sainte qui se sont tenues les 24.01, 30.04, 27.08 et 26.11.2024, réunissant des représentants de la Gendarmerie cantonale (poste de Coppet), de la société de sécurité privée (SDS), les représentants des ASP, les représentants des douanes ainsi que les municipaux en charge de la sécurité des communes de Terre Sainte.

La Commission fait un suivi régulier des événements relatifs à la sécurité, au bien-être des citoyens et à la sécurité routière. Elle concentre ses efforts à la diminution des risques en apportant une vigilance accrue et une présence plurielle, en bonne intelligence, dans toute la région de Terre Sainte, de l'ensemble des acteurs de la sécurité (SDS, ASP, Police cantonale, Police de proximité, Garde-frontières).

3.3 Dicastère de M. Michaël Schlegel

3.3.1 Ecoles

Responsabilités et tâches des communes

La tâche des communes relative aux écoles consiste à :

- Planifier et mettre à disposition des établissements scolaires primaires et secondaires, les locaux et l'équipement nécessaire selon la Loi sur l'Enseignement Obligatoire (LEO) et son Règlement d'application (RLEO).
- Organiser un accueil préscolaire et parascolaire de qualité et en nombre suffisant selon la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE).
- Gérer des structures d'intérêt public dans d'autres domaines, notamment les loisirs, les sports ou la culture.

Les 9 communes de Terre Sainte se sont constituées en réseau sous la dénomination « APEJ » (Accueil Pour Enfance et Jeunesse).

Le Municipal en charge des écoles de chacune de ces communes est membre de droit du Comité de direction de l'APEJ.

M. Michaël Schlegel, en tant que membre du Codir, participe également à différentes Commissions, notamment :

- Comité d'évaluation constitué par ARSCO SA dans le cadre de l'appel d'offre relatif au projet de construction de nouvelles salles de gymnastiques à Necker
- Commission travaillant pour la mise en place un accueil parascolaire pendant les vacances
- Commission travaillant sur la grille salariale et la manière de faire face à la pénurie de personnel formé dans le secteur de l'accueil de jour
- Commission travaillant sur le projet de révision du Règlement du Conseil d'établissement.

L'APEJ

L'APEJ gère le réseau d'accueil de jour des enfants des communes de Terre Sainte, soit l'accueil collectif parascolaire (UAPE + AMF) ainsi que l'accueil collectif préscolaire (crèches + AMF). Elle s'occupe et finance les activités périscolaires, entre autres, le restaurant scolaire, les transports scolaires, ainsi que les devoirs surveillés et met à disposition les locaux et installations nécessaires à l'enseignement obligatoire primaire et secondaire. A cela s'ajoute la gestion de la bibliothèque scolaire ainsi que la ludothèque.

En quelques chiffres :

- 203 collaborateurs, 132 EPT (ce sont quelques collaborateurs de moins et un nombre d'EPT stable par rapport à l'an dernier)
- 4 crèches pour 188 places
- 204 places UAPE proposées le matin avant l'école, 639 places à midi, 585 en fin de journée. Le mercredi, 288 places sont offertes à midi et 240 l'après-midi
- l'accueil en milieu familial (AMF) concerne 16 accueillantes et 70 places offertes, respectivement 79 enfants accueillis (pré et parascolaires confondues). A fin 2023, elles étaient 13, offrant un peu moins de 70 places
- plus de 1400 élèves de primaire, répartis dans 72 classes de la 1P à la 8P
- 591 élèves de secondaire, répartis dans 29 classes entre les degrés 9 et 11
- 1 centre de jeunes pour 145 inscrits
- 1 ludothèque
- 1 bibliothèque.

L'année 2024 a été marquée notamment par :

- La prise de fonction de la nouvelle directrice de l'établissement primaire, Madame Laetitia Lagger
- La prise de fonction de la direction ad intérim de l'établissement secondaire, Madame Elisabeth Pasche
- Les nouveaux horaires CFF 2025, les impacts sur les horaires des TPN et les transports scolaires pour les élèves des degrés 7P à 11S
- L'audit de la Cour des comptes du Canton de Vaud ; l'APEJ a été un des 6 réseaux audités, dans le cadre de l'audit relatif à la gestion du dispositif d'accueil de jour des enfants par la FAJE et les réseaux (rapport n°87)
- La reprise et la transformation de locaux aux Perrières à Coppet, ayant permis de créer 24 nouvelles places parascolaires
- La hausse de capacité d'accueil à l'UAPE de Bogis-Chavannes
- Les préparatifs de l'accueil vacances (préavis 02/2024 : ouverture des UAPE durant les vacances scolaires)
- Les réflexions autour de l'aménagement des futurs espaces de l'UAPE de Mies, en lien avec l'agrandissement de l'école du Sorbier
- La hausse des capacités d'accueil dans plusieurs structures parascolaires dès août 2024
- Les recrutements divers et réflexions sur la manière de faire face à la pénurie de personnel formé
- Les travaux préparatoires à la révision de la politique tarifaire des structures d'accueil de jour.

Le montant budgétré pour Tannay en 2024 était de 1'352'193.37 CHF, avec un prix par habitant de 786.16 CHF pour l'ensemble des activités et structures de l'APEJ.

Les comptes en fin d'année se sont bouclés avec un coût inférieur à 1'229'508.08 CHF, soit un prix par habitant de 716.91 CHF. Ces économies s'expliquent par une bonne gestion.

CESCOT

CESCOT

Le Conseil d'Etablissement Scolaire de Terre Sainte, composé de 36 membres (représentants des parents, enseignants, autorités et société civile) est un lieu d'échange permettant l'insertion et l'ancrage des établissements scolaires dans la vie locale.

Les 9 municipalités sont représentées, par un de leurs municipaux.

Le CESCOT est administrativement géré par l'APEJ.

Le CESCOT s'est réuni à 4 reprises en 2024. Des discussions autour des thèmes suivants ont eu lieu :

- La sécurité routière et les patrouilleurs scolaires
- L'en classement par pôles
- Le harcèlement scolaire et l'intimidation
- La mise à jour du règlement du Cescot
- La présentation des postes de Conseillère école-famille et d'Educateur en milieu scolaire
- L'élection des représentants des parents d'élèves au printemps 2025.

Membre du Conseil d'administration d'ARSCO SA

En 2024, le principal projet sur lequel ARSCO a travaillé est la poursuite de la construction du complexe piscine-patinoire des Rojalets, un projet destiné à enrichir les infrastructures scolaires et culturelles de la région. Ce projet innovant propose des piscines à fond modulable et une patinoire saisonnière, adaptable pour les sports d'été. Une attention particulière a été portée à l'efficacité énergétique, notamment via la gestion durable de l'eau et des systèmes de récupération de chaleur, soulignant l'engagement d'ARSCO envers le développement durable et les infrastructures multifonctionnelles. L'ouverture du futur complexe est prévue pour la rentrée scolaire 2025.

Autres projets :

- Conduite de l'appel d'offre pour la réalisation d'une salle de gymnastique double à Necker (préavis APEJ n°01/2022)
- Finalisation du projet et démarrage des travaux de transformation du rez-de-chaussée du collège des Rojalets (préavis APEJ n°03/2023)
- Réalisation du plateau sportif extérieur aux Rojalets.

3.3.2 Sports

Commission intercommunale des sports de Terre Sainte

M. Michaël Schlegel est membre de cette Commission, composée des 9 communes de Terre Sainte. Elle a notamment pour mission de définir la politique sportive ainsi que de développer et promouvoir le sport en Terre Sainte.

La Commission soutient, notamment, l'USTS (Union Sportive de Terre Sainte) de manière très importante et d'autres divers clubs locaux (école de voile, club d'escrime de Founex, etc.).

3.3.3 Développement durable

Dans le cadre des préavis présentés par la Municipalité, la Commission de développement durable a pour objectif de faire des recommandations de vote sur les préavis présentés au Conseil communal sous le spectre du réchauffement climatique.

En 2023, la Municipalité a soutenu et salué la création de l'association TannEco, qui a pour but notamment de sensibiliser la population aux enjeux énergétiques et climatiques au travers d'événements et d'actions. La Municipalité soutient l'association dans ses différentes activités et dans son développement, notamment financièrement à hauteur de 8'000.- pour l'année 2024.

Les communes participent au financement des différentes lignes TPN desservant la région (Loi sur la mobilité et les transports publics LMTP) et, notamment le noctambus au départ de Genève et de Coppet pour permettre aux habitants d'avoir un moyen de regagner leur commune respective plus tardivement.

En 2024, un arrêt de bus au centre commercial de Chavannes fait son retour à l'horaire des TPN, suite aux travail conjoint des municipalités et de la Région de Nyon.

3.3.5 Autres associations intercommunales

ARAS (Association Régionale pour l'Action Sociale du district de Nyon)

L'ARAS est une association de communes (47 communes du district) dont le but est d'appliquer la Loi sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) et le Règlement sur les Agences d'Assurances Sociales (RAAS).

Les communes prennent en charge le financement de l'administration de l'ARAS alors que le Centre social régional est financé par le canton.

La charge par habitant est de **2.10 CHF** pour le financement de l'administration de l'ARAS.

Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon

M. Michaël Schlegel est délégué de la Clinique dentaire scolaire dont le but est la prévention et le dépistage.

Cette caravane itinérante qui circule dans chaque commune exerce également un important rôle prophylactique auprès des élèves, en leur prodiguant des conseils adaptés à chaque âge.

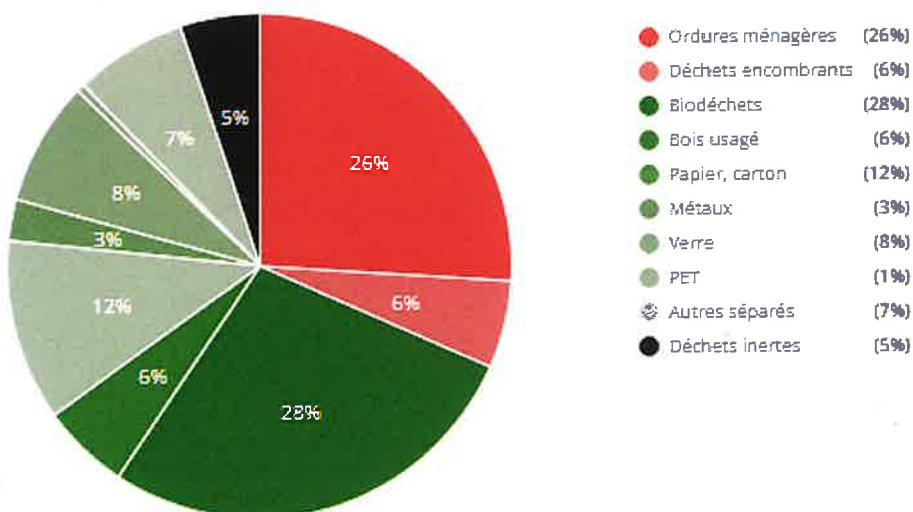
La participation des communes est de 3.96 CHF/ habitant.

3.3.6 Gestion des déchets

Déchèterie intercommunale de Commugny, Chavannes-des-Bois et Tannay

L'année dernière, 209'400 tonnes de déchets tout confondu pour Tannay ont transité par notre déchèterie.

▼ 2024 : Répartition déchets en [%]



➊ Taux de collecte séparée : 63,3 %

Délégué à la SADEC SA (Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte)

Cette société, basée à Gland, est chargée de traiter les déchets de 59 communes, chacune étant actionnaire de SADEC. En outre SADEC propose toutes sortes des solutions pour protéger l'environnement tel que des sets d'assiettes et ustensiles réutilisables, qui ont notamment été utilisées pour la fête du Torry en septembre 2024.

3.4 Dicastère de M. Fabrice Beaux

3.4.1 Agriculture / Environnement

Rien à signaler.

3.4.2 Port actuel et EIPT

L'année 2024 a marqué l'achèvement d'un des projets les plus ambitieux et emblématiques pour la commune : la finalisation de la zone lacustre et l'inauguration officielle de ses aménagements, fruit d'une collaboration exemplaire entre Tannay et Mies, portée par l'Entente Intercommunale du Port du Torry (EIPT).

Après l'inauguration du port intercommunal en juin 2023, la dernière étape s'est concrétisée en septembre 2024 avec l'ouverture officielle des nouvelles rives du lac. Ce projet comprend la renaturation complète du cours d'eau du Torry, la création d'une passerelle piétonne élégante reliant les deux communes, et l'aménagement paysager d'un large espace public intégrant arbres, buissons, pelouses et chemins de promenade.

La Buvette de la plage a également bénéficié de transformations majeures : une nouvelle terrasse au sud, une terrasse nord entièrement refaite avec une circulation améliorée pour piétons et navigateurs, et un accès rendu plus fluide et accessible. La descente depuis le giratoire de la route Suisse a été remodelée et embellie avec des zones vertes, une piste cyclable, et un escalier supplémentaire facilitant l'accès au lac.

Une attention particulière a été portée à la biodiversité : l'espace entre la Buvette et la Pêcherie a été engazonné et dédié à l'accueil de petits dériveurs, créant ainsi un lien harmonieux entre infrastructure, nature et loisirs.

L'inauguration du 20 septembre 2024, réunissant habitants et autorités dans une ambiance festive, a mis en lumière la réussite d'un projet alliant aménagement du territoire, durabilité écologique et qualité de vie.

3.4.3 Informatique

L'année 2024 a été placée sous le signe de la consolidation, tant au niveau de la sécurité informatique que de la continuité des activités. Aucune modification structurelle n'a été entreprise, la priorité ayant été donnée au maintien des services existants dans des conditions optimales, avec une attention continue portée à la résilience des systèmes et à la protection des données.

3.4.4 Police des constructions

L'année 2024 s'est déroulée de manière fluide pour la police des constructions. Grâce à l'engagement constant de l'équipe en charge, la commune a pu assurer un service de qualité, réactif et rigoureux, en accompagnant efficacement les habitants et les mandataires dans leurs démarches. L'objectif de garantir à la fois la conformité réglementaire et un traitement humain des dossiers a été pleinement atteint.

En tout, 112 dossiers de construction ont été traités cette année, répartis comme suit :

23 permis de construire délivrés, incluant les enquêtes publiques et les cas dispensés ;
7 demandes pour des installations de panneaux solaires ;
7 demandes pour des pompes à chaleur ;
24 autorisations municipales ;
5 demandes d'abattage d'arbres ;
7 demandes d'usage du domaine public ;
39 permis d'habiter délivrés.

La collaboration étroite entre les services techniques, les architectes et les citoyens a permis de maintenir un haut niveau de satisfaction, tout en respectant les délais impartis et les normes en vigueur.

3.4.5 Gestion des eaux météorologiques et usées

Rien à signaler.

3.4.6 Commissions et associations intercommunales

Membre du Comité de direction (CODIR) des Sociétés Industrielles de Terre Sainte et environs (SITSE).

Les SITSE ont poursuivi en 2024 leur mission intercommunale au service des onze communes partenaires dans les domaines de l'épuration, de l'eau potable et des collecteurs EC/EU. L'année a été marquée par plusieurs projets importants, ainsi qu'un engagement constant pour garantir la qualité des prestations et la durabilité des infrastructures.

Épuration (but principal)

L'exploitation de la STEP, mise en service en 2014, a nécessité des travaux de maintenance décennale : remplacement de vis et tamis du strainpress, rénovation des aérateurs biologiques et réhabilitation de la fosse eaux usées. Le remplacement des corps de pompe de la station de pompage de Coppet 2, point névralgique du réseau, a également été validé. Ces investissements visent à préserver l'efficacité du système et à éviter les pannes coûteuses.

Eau potable (1er but optionnel)

La production d'eau potable a atteint un record pour la deuxième année consécutive, avec plus de 4 millions de m³ d'eau vendus, dont 1.57 million au partenaire français REOGES.

Collecteurs EC/EU (2ème but optionnel)

L'entretien du réseau de collecteurs a également été renforcé, avec notamment une campagne d'inspection caméra de 12 km sur les communes de Mies et Crassier.

Comptes et gouvernance

Les comptes 2023 ont été contrôlés sans réserve par la fiduciaire Heller SA. Le Conseil intercommunal a approuvé à l'unanimité les divers préavis relatifs aux investissements mentionnés. Une gestion prudente des emprunts a permis de maintenir un taux d'intérêt moyen de 1.32 %.

La commune de Tannay reste activement impliquée dans la gouvernance de SITSE, notamment via la participation à la commission des finances et à la commission de gestion.

Délégué à la Commission intercommunale du Service Défense Incendie et Secours-Terre Sainte (SDIS-TS)

L'année 2024 a été particulièrement intense pour le SDIS Terre-Sainte, marqué par une augmentation de 13 % des interventions par rapport à l'année précédente, soit 113 événements, totalisant 1'110 heures d'intervention. Les intempéries de juin et août ont causé 51 interventions pour inondations, dont un renfort à Morges les 25 et 26 juin.

Le service a connu plusieurs changements organisationnels : le capitaine John Deriaz a été nommé remplaçant du commandant, et le premier-lieutenant Sylvain Evrard a pris en charge la protection respiratoire au sein de l'état-major. L'effectif s'élève à 73 sapeurs-pompiers au 1er janvier 2025, répartis entre le détachement de premier secours (43) et le détachement d'appui (30), avec une progression notable du nombre de femmes (12 contre 10 l'année précédente).

Sur le plan de la formation, 2'786 heures ont été dispensées en 2024, incluant la formation cantonale, les exercices internes et la formation en protection respiratoire. Sept nouvelles recrues ont été sélectionnées lors de la campagne de recrutement.

Du côté du matériel, plusieurs acquisitions ont été faites, notamment du matériel de protection et d'entretien, tandis que l'étude de remplacement de deux véhicules vieillissants est en cours.

Enfin, la participation au concours cantonal de la FVSP a été remarquable, avec de nombreux podiums. Le SDIS Terre-Sainte se prépare à organiser le concours cantonal à Coppet en 2026, en parallèle des célébrations du 20e anniversaire de la caserne prévues en juin 2025.

3.5 Dicastère de M. Claus Hässig

3.5.1 Finances

Les finances communales ont su garder une bonne stabilité en 2024 et se sont trouvées à l'abri des fortes variations des bilans des comptes publics que l'on a pu observer ailleurs. Ceci a permis d'atteindre les objectifs du budget 2024 qui tablait sur la stabilité et l'équilibre malgré la prévision d'une légère contraction des recettes.

Les recettes ont ainsi baissé en 2024 de 4.48% par rapport à 2023. Mais les dépenses s'y sont adaptées avec une baisse de 5.83%. Ceci a permis de terminer l'année avec un léger solde positif de 310'508.49 CHF, soit 2,06% du budget.

Ce bilan est arrivé à point nommé, car la Municipalité avait visé pour 2024 une diminution de l'importante dette contractée pour les grands investissements de 2022 et 2023, à savoir la construction du nouveau port et l'acquisition de la parcelle 139 voisine du domaine du château (immeuble Floréal). Cet objectif a pu être réalisé, avec un remboursement d'emprunts à hauteur 1'500'000.00 CHF. La dette communale à fin 2024 s'est ainsi établie à 14'250'000.00 CHF contre 15'750'000.00 CHF en début d'année.

Le capital disponible figurant au bilan 2024 se monte à 514'456.26 CHF. Ceci permettra d'envisager en 2025 une nouvelle diminution de la dette. Ainsi, la commune devrait bénéficier à nouveau d'une marge de manœuvre suffisante pour les travaux d'infrastructure à venir, le plafond d'emprunts étant de 22'000'000.00 CHF.

Quant à la structure des recettes, les revenus fiscaux restent le pilier central des finances communales qu'elles alimentent à 85.5 % du total.

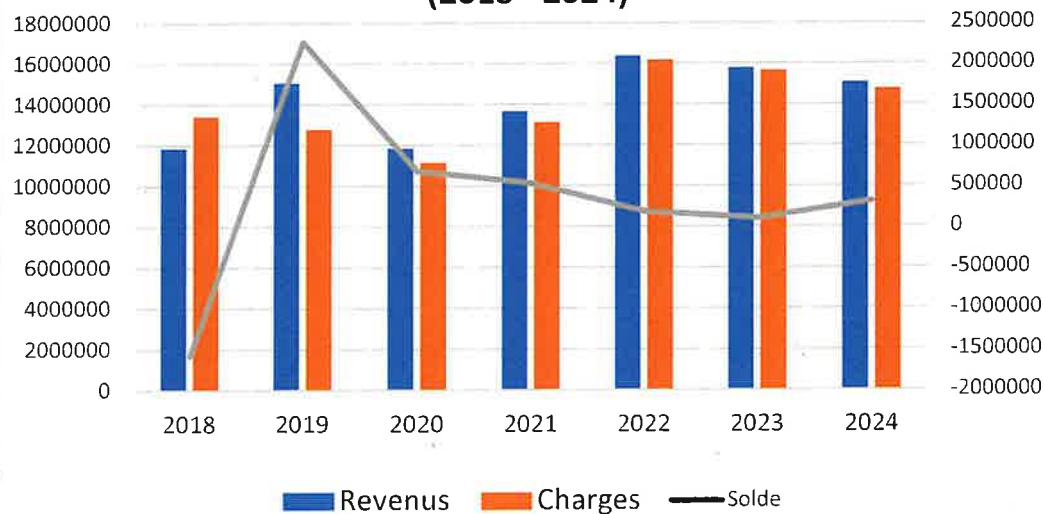
L'autre élément fondamental pour la situation financière de la commune est celui des péréquations. Sous l'effet de l'introduction de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise et l'évolution des recettes, elles ont baissé pour la première fois depuis la série de hausses ininterrompues depuis 2020. La diminution est de 8.9 % entre 2023 et 2024.

3.5.2 Comptabilité générale

Facteurs significatifs relevés en 2024

- Total des excédents aux comptes 2024 : 289'715.29 CHF, contre 104'340.22 CHF en 2023.
- Total des charges 2024 : 14'765'0923.53 CHF, contre 15'662'970.47 CHF en 2023, soit une diminution de 6.07 %.
- Total des revenus 2024: 15'055'638.82 CHF contre 15'767'310.59 CHF en 2023, soit une diminution de 4.72 %.
- Recettes d'impôts : 12'883'416.08 CHF contre 13'427'683.64 CHF en 2023, soit une diminution de 4.05 %. Ces recettes font 85.5 % du total des revenus, contre 85.2% en 2023.
- Liquidités : 1'120'863.42 CHF au 31.12.2024, contre 5'854'966.98 CHF en début d'année.
- Emprunts à moyen et à long terme : 14'250'000.00 CHF au 31.12.2024 contre 15'750'000 CHF au 01.01.2024, y compris l'emprunt pour la construction du nouveau port de 3'250'000 CHF et celui de la parcelle 139 de 7'000'000 CHF. Ces deux emprunts seront remboursés grâce aux revenus générés par ces deux objets.
- Total des péréquations 2024 payées au canton : 8'777'289.00 CHF, contre 9'625'682.40 CHF en 2023. L'augmentation est de 8.9 %.

Evolution des Charges, Revenus et Solde (2018 - 2024)



3.5.3 Urbanisme – Révision du Plan d'affectation communal

En 2024, la révision du Plan d'affectation communal (PACom) s'est encore une fois trouvée au centre des activités dans le domaine de l'urbanisme. Le 6 mai 2024, lors d'une séance extraordinaire dédiée à ce seul objet, le Conseil communal a approuvé le PACom révisé issu d'un long travail débuté en 2017. Cette étape d'approbation par le Conseil communal avait été précédée d'une troisième enquête complémentaire soumise à l'enquête publique du 10 janvier 2024.

Rappelons que le PACom régit l'utilisation du sol et les normes des constructions dans la commune. L'ancien plan date de 2010. Sa mise à jour est obligatoire pour se conformer à l'évolution du droit fédéral et cantonal en matière d'aménagement du territoire. Cette révision a été entreprise par la Municipalité dès 2017, en collaboration avec les offices cantonaux compétents, un bureau d'urbanisme et de géomètre. Il restera en vigueur pour les quinze prochaines années.

Les principaux enjeux de cette révision ont été les suivants :

- Réduire les réserves à bâtir excédentaires pour l'habitation pour répondre aux limites imposées par l'article 15 de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire, approuvé en votation par le peuple. Les réserves constructibles à Tannay ne sont pas conformes à cette loi.
- Adapter les réserves à bâtir pour l'utilité publique.
- Protéger la population et les biens matériels contre les dangers naturels.
- Protéger le patrimoine bâti.
- Mettre à jour le règlement communal relatif à l'aménagement et aux constructions.

Il est utile aussi de rappeler les principales étapes de la révision du PACom qui est un travail de longue haleine comprenant les dates clé suivantes :

- 29 septembre 2017 : la Municipalité a fait publier un avis aux propriétaires fonciers pour les informer de la prochaine révision du PACom. Le travail de révision est entamé.
- 1er février 2019 : 2^{ème} information à la population (avis publié dans la FAO et affiché au pilier public) de la révision du PACom.
- 13 février 2020 : le dossier complet est déposé auprès de l'administration cantonale pour examen préalable (art. 37 LATC).
- 30 octobre 2020 : l'administration cantonale rend son rapport d'examen préalable contenant plusieurs demandes de modifications et de compléments.
- 30 mars au 3 mai 2021 : enquête publique du PACom (art. 38 LATC). Les 19 et 21 avril 2021, 2 séances d'information à la population ont eu lieu durant l'enquête publique. 12 oppositions individuelles et 2 oppositions collectives ont été formulées durant l'enquête.

- Été et automne 2021 : séances de conciliation avec les opposants (art. 40 LATC).
- 30 mars 2022 : Nouvel envoi d'un dossier modifié en vue d'une enquête publique complémentaire (art. 41 LATC). Après analyse des oppositions et suite aux séances de conciliation, la Municipalité a décidé d'apporter des modifications au PACOM.
- 11 octobre 2022 : retour de l'examen préalable complémentaire du canton ; deux déterminations du canton ont été reçues, datées respectivement du 11.10.2022 avec un complément reçu le 14.11.2022.
- 29 avril au 28 mai 2023 : Enquête publique complémentaire I du PACOM, portant sur les modifications apportées aux plans et règlement. Trois oppositions ont été soulevées dans le cadre de cette enquête complémentaire, ainsi qu'une observation.
- Juin 2023 : Séances de conciliation avec les opposants (art. 40 LATC) : tous les opposants ont été entendus dans le cadre de ces séances. Elles ont fait l'objet de procès-verbaux envoyés pour détermination à chaque participant.
- A la suite d'une pesée des intérêts et des questions soulevées par les opposants, la Municipalité a décidé de modifier le projet de PACOM, notamment en mandatant un bureau spécialiste en architecture et en patrimoine pour procéder à un relevé des murs anciens du territoire communal.
- 14 novembre 2023 : la DGTL préavise favorablement, lors de l'ultime contrôle valant examen préalable, les modifications du dossier.
- 10 janvier 2024 : nouvelle enquête publique.
- 6 mai 2024 : approbation du PACOM révisé par le Conseil communal, suivi de l'envoi du dossier complet au Canton.
- Depuis, attente du résultat de l'approbation finale par le Conseil d'Etat.

3.5.4 EIPT – Construction du nouveau port

Le nouveau port du Torry a été ouvert le 1^{er} juin 2023 après 18 mois de travaux. La deuxième grande étape de l'aménagement des rives du lac de Tannay et Mies, à savoir la renaturation du Torry, a suivi immédiatement et a été terminée en juillet 2024. Une grande fête a rassemblé la population de Tannay et de Mies le 20 septembre 2024 pour inaugurer la zone lacustre réaménagée.

Rappelons que la construction du nouveau port et le projet de renaturation du Torry ont été gérés par le Comité de l'Entente Intercommunale du Port du Tory (EIPT), composé de quatre municipaux : deux pour chaque commune. MM. Claus Hässig et Fabrice Beaux y représentent la Municipalité de Tannay. Le même comité gère aujourd'hui également l'exploitation du nouveau port, sur mandat des deux communes.

En ce qui concerne la construction du port, le total des investissements au 31.12.2024 est de 5'843'482.82 CHF. Jusqu'à cette date, le budget alloué de 6'500'000.00 CHF a été respecté. Les derniers aménagements du site, portant notamment sur l'aspect paysager autour de la Buvette de la Plage et les chemins de circulation, se sont poursuivis jusqu'au printemps 2025. Le bilan final de la construction sera présenté une fois tous les travaux terminés.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement du nouveau port, l'année 2024 a ainsi été la première d'une exploitation des nouvelles installations sur douze mois.

Le total des charges de fonctionnement de l'EIPT en 2024 est de 266'444.47 CHF. Les recettes sont de 307'650.65 CHF. Les comptes sont ainsi bénéficiaires à hauteur de 41'206.18 CHF.

L'EIPT s'est trouvé en mesure d'honorer ses engagements envers les deux communes de Tannay et de Mies : à savoir le remboursement des intérêts de l'emprunt et l'amortissement des crédits accordés par les communes à l'entente intercommunale. 128'000.00CHF ont ainsi été versés aux communes au titre d'amortissement et 65'000 CHF pour la charge d'intérêt des emprunts. Ces montants sont répartis à part égale entre Tannay et Mies.

Sur les 307'650.65 CHF de recettes, 263'899.30 CHF proviennent de la location des places d'amarrage, auquel on peut ajouter en 2024 le montant de 2'198.05 CHF pour les places visiteurs.

3.5.5 Commissions et associations intercommunales

Délégué au Conseil intercommunal SITSE (Services Industriels de Terre Sainte) et membre de la Commission des Finances

La Commission des finances des SITSE, dont M. Claus Hässig est membre, a été fortement sollicitée au cours de l'année pour l'examen de plusieurs préavis de financement de travaux urgents sur les réseaux d'eau potable, les collecteurs d'eau usée et l'épuration. De grands investissements ont dû être effectués par les SITSE pour sécuriser l'approvisionnement en eau du lac. Les installations de captage d'eau du lac ont en effet été colonisées par les moules quagga ce qui en a restreint fortement leur fonctionnement.

Délégué à l'Organisation Régionale de la Protection Civile (ORPC)

M. Claus Hässig est délégué de la Municipalité auprès de l'Organisation Régionale de la Protection Civile du District de Nyon (ORPC). Après plusieurs années marquées par des intérimés au niveau de la direction et d'audits critiques de fonctionnement, la situation s'est désormais stabilisée. La contribution de la commune au fonctionnement de l'ORPC du district est de 34'718.95 CHF pour 2024, contre 35'547.55 en 2023.

4. DECISION

En conséquence, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Tannay

- vu le préavis n° 52/25 relatif au Rapport de gestion 2024,
- vu le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier cet objet,
- ouï les conclusions de la Commission susmentionnée chargée d'étudier cet objet,
- attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide d'approuver le Rapport de gestion 2024 et de donner décharge à la Municipalité.

Adopté en séance de Municipalité le 20 mai 2025, pour soumission au Conseil communal de Tannay.

Pour la Municipalité :

La Syndique :
Denise Rudáz



La Secrétaire :
Martine Ray-Suillot

A blue ink signature of Martine Ray-Suillot is written to the right of the seal.

COMMISSION DE GESTION

Commune de Tannay

Rapport concernant : préavis No. 52 Rapport de gestion établi par la Municipalité pour l'année 2024

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Madame la Syndique Denise Rudaz a reçu trois membres de la Commission le 26 mai 2025 pour leur présenter le rapport et leur fournir des explications.

Les membres de la Commission de gestion ont pris connaissance du rapport établi par la Municipalité sur la gestion de notre commune pour l'exercice 2024. Le rapport fournit toutes les informations sur l'organisation et le fonctionnement de notre commune. Le document comprend notamment :

- La composition du Conseil communal, les différentes commissions et délégations, les préavis de la Municipalité déposés au Conseil communal et les résultats des scrutins de l'année.
- Les membres de la Municipalité, leurs rôles, leurs dicastères et leurs responsabilités ainsi que le nombre de séances et les commissions.
- La gestion communale, le personnel employé par la commune et leurs fonctions.
- Diverses statistiques relatives aux événements au cours de l'année.

Ce rapport nous fournit un bon descriptif du fonctionnement de notre commune aussi bien au niveau de sa gestion, de son administration et des attributs de ses différents organes.

Nous remercions Madame Rudaz pour la clarté de ces explications.

La Commission de Gestion recommande aux membres du Conseil communal :

- d'approuver le rapport de gestion 2024 tel que présenté ; et
- de donner décharge à la municipalité.

Tannay, le 3 juin 2025

Présents :

Président et rapporteur : David Gschwend

Maria del Rosario Martinez Castro

Pascal Cormu

Absents :

Jill Monney

Marc Polydor



Présidé par M. Guillaume Bénard, Président

LE CONSEIL COMMUNAL DE TANNAY

COMMUNE DE TANNAY



CONSEIL COMMUNAL

Ouï l'exposé de la Municipalité,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ACCEPTE / REFUSE



A l'unanimité



A la majorité

OUI

NON

BLANC

NUL

ABSTENTION

Préavis N°52
Préavis relatif au Rapport de gestion 2024

Conformément aux articles 160 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du 16.06.2025

Le Président :



Guillaume Bénard

La Secrétaire ad interim :



Sophie Reviol